

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 13 AVRIL 1894.

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1893

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT, DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

---

## RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

---

MESSIEURS,

Me conformant à l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, j'ai l'honneur de présenter aux Chambres un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1893 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport est dressé dans la forme habituelle; il est suivi des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

### CAISSE D'AMORTISSEMENT.

#### *Fonds d'amortissement.*

Les fonds d'amortissement qui ont été mis à la disposition de la Caisse pour l'année 1893, s'élèvent à fr. 4,148,596 03, se répartissant, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée ci-après :

DETTES.		FONDS D'AMORTISSEMENT.		
NATURE.	CAPITAL.	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dette à 3 % . . . . .	656,873,200 »	1,253,090 80	297,717 »	1,550,816 80
— 3 1/2 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	140,916,175 »	281,852 47	»	281,852 47
— — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	958,970,282 22	1,915,866 76	»	1,915 866 76
— — 3 <sup>e</sup> série . . . . .	200,040,000 »	400,080 »	»	400,080 »
		3,850,879 03	297,717 »	4,148,596 03

Pendant l'année 1893, le capital des dettes à 3 % et à 3 1/2 % s'est modifié comme il suit :

*Dette à 3 % :*

Cette dette s'élevait, à la fin de 1892, à . . . . . fr. 618,171,500 »

Elle s'est accrue :

1<sup>o</sup> D'un capital de . . . . . fr. 17,396,200 »  
émis en vertu de l'arrêté royal du 18 juillet 1892;

2<sup>o</sup> D'un capital de . . . . . 21,305,500 »  
émis en vertu de l'arrêté royal du 17 avril 1893.

38,701,700 »

TOTAL. . . . . fr. 656,873,200 »

*Dette à 3 1/2 % :*

Le capital de la dette à 3 1/2 %, 1<sup>re</sup> série, s'élevait, au 1<sup>er</sup> janvier 1893, à . . . . . fr. 140,916,225 »

Il a été annulé, pendant l'année 1893, un capital de . . . . . 50 »  
représentatif de fractions payées en numéraire pour l'échange d'obligations de la Grande-Compagnie du Luxembourg.

Il restait donc au 31 décembre 1893 . . . . . fr. 140,916,175 »

La 2<sup>e</sup> série, qui s'élevait à . . . . . fr. 956,887,482 22  
s'est accrue d'un capital de . . . . . 2,091,800 »  
émis en exécution de l'article 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, de la loi du 24 mai 1892, à l'effet de couvrir une partie des dépenses extraordinaires de 1892.

TOTAL. . . . . fr. 958,979,282 22

La dotation d'amortissement des dettes à 3 % et à 3 1/2 % est calculée à raison de 0.20 % du capital nominal.

Le tableau ci-après donne le détail des sommes mises à la disposition de la Caisse.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATION.	MONTANT.
	3 %.	
1 <sup>er</sup> mai 1893 . . . . .	0 10 % sur 617,552,100 francs . . . . . fr. 617,552 10	
	Intérêts : 1 1/2 % sur le capital amorti . . . . . 148,858 50	
1 <sup>er</sup> novembre 1893 . . . . .	0 10 % sur 655,567,700 francs . . . . . 655,567 70	
	Intérêts : 1 1/2 % sur le capital amorti . . . . . 148,858 50	
		1,550,816 80
	3 1/2 %, 1 <sup>re</sup> série.	
1 <sup>er</sup> janvier 1893 . . . . .	0 10 % sur 140,916,250 francs . . . . . 140,916 25	
1 <sup>er</sup> juillet 1893 . . . . .	0 10 % sur 140,916,225 francs . . . . . 140,916 22	
		281,832 47
	3 1/2 %, 2 <sup>e</sup> série.	
1 <sup>er</sup> mai 1893 . . . . .	0 10 % sur fr. 956,887,482 22 . . . . . 956,887 48	
1 <sup>er</sup> novembre 1893 . . . . .	0 10 % sur fr. 958,979,282 22 francs . . . . . 958,979 28	
		1,915,866 76
	3 1/2 %, 3 <sup>e</sup> série.	
1 <sup>er</sup> février 1893 . . . . .	0 10 % sur 200,040,000 francs . . . . . 200,040 »	
1 <sup>er</sup> août 1893 . . . . .	0 10 % sur 200,040,000 francs . . . . . 200,040 »	
		400,080 »

Le montant des dotations ne correspond pas exactement au capital nominal du 3 %, et de chacune des séries du 3 1/2 %; les différences proviennent de ce que les dotations afférentes aux titres émis en 1893 ne prennent cours qu'à partir du semestre qui suit la date de l'émission.

#### *Emploi des fonds.*

Les ressources ci-après ont été mises à la disposition de la Caisse en 1893 :

1 <sup>o</sup> Fonds d'amortissement non employés au 31 décembre 1892, soit . . . . .	fr. 2,036,113 55
2 <sup>o</sup> Fonds de l'année 1893 . . . . .	4,148,596 03
ENSEMBLE . . . . .	fr. 6,184,709 58

REPORT. . . . fr. 6,184,709 58

Les fonds qui n'ont pu recevoir leur destination, à cause de l'élévation des cours, ont été reversés au Trésor, savoir :

Pour le 3 % . . . . .	fr. 1,504,660 40
— 3 1/2 % 1 <sup>re</sup> série . . . . .	281,832 52
— — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	1,913,774 96
— — 3 <sup>e</sup> série . . . . .	400,080 »
	<hr/>
	4,100,347 88

Le solde disponible, soit . . . . . fr. 2,084,361 70  
sera reporté à l'exercice 1894.

La somme de fr. 4,100,347 88, reversée au Trésor, se décompose comme il suit :

3 % : semestre échu le 1 <sup>er</sup> novembre 1892.	fr. 738,269 80	
— — 1 <sup>er</sup> mai 1893 . . . . .	766,390 60	
	<hr/>	1,504,660 40
3 1/2 % 1 <sup>re</sup> série — 1 <sup>er</sup> juillet 1892 . . . . .	140,916 27	
— — 1 <sup>er</sup> janvier 1893 . . . . .	140,916 25	
	<hr/>	281,832 52
3 1/2 % 2 <sup>e</sup> série — 1 <sup>er</sup> novembre 1892 . . . . .	956,887 48	
— — 1 <sup>er</sup> mai 1893 . . . . .	956,887 48	
	<hr/>	1,913,774 96
3 1/2 % 3 <sup>e</sup> série — 1 <sup>er</sup> août 1892 . . . . .	200,040 »	
— — 1 <sup>er</sup> février 1893 . . . . .	200,040 »	
	<hr/>	400,080 »

*Situation des emprunts.*

Le capital non amorti des dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, s'élevait, au 31 décembre 1893, à . . fr. 1,946,884,757 22

Savoir :

Dettes à 3 % . . . . .	fr. 646,949,300 »
» à 3 1/2 % 1 <sup>re</sup> série . . . . .	140,916,175 »
» à » 2 <sup>e</sup> série . . . . .	958,979,282 22
» à » 3 <sup>e</sup> série . . . . .	200,040,000 »
	<hr/>
	FR. 1,946,884,757 22

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Au 31 décembre 1893, les dépôts en numéraire et en fonds publics dont la Caisse des dépôts et consignations avait la garde, s'élevaient à 512 millions de francs environ; ils étaient de 472 millions à la fin de l'année précédente.

Cette augmentation est due surtout à l'accroissement considérable des placements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne, lesquels ont dépassé les réalisations de 38,691,000 francs. Le chiffre des consignations s'est aussi accru de 1,300,000 francs. Le montant des dépôts afférents aux autres services n'a guère varié.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850.

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de									
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs, d'adjointes et d'agents commerciaux (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire.	consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens intérêts compris (en numéraire).	fonds provenant des bénéfices des jeux de Spa en 1871 et 1872 (en numéraire).	applications des fonds disponibles de la Caisse d'épargne et de retraite (valeur nominale des capitaux).	autres services.	ENSEMBLE.
1850	9,608	•	•	2,905	•	•	•	•	•	12,515
1855	10,477	765	4,615	4,746	•	•	•	•	•	20,601
1860	12,647	1,059	5,510	7,172	•	•	•	•	•	26,588
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	•	•	•	•	•	36,872
1870	15,700	1,405	11,465	11,197	505	•	•	6,126	•	46,196
1875	20,988	2,015	15,407	21,577	2,051	11,562	3,395	26,796	•	101,429
1880	28,916	3,984	17,732	52,156	1,534	5,271	176	64,227	2,556	154,352
1885	56,587	4,506	15,040	41,035	315	71	138	156,550	715	254,960
1890	40,897	5,509	14,280	52,125	517	82	101	305,018	1,266	397,595
1891	44,516	4,581	14,515	50,017	261	83	54	349,011	1,514	445,980
1892	47,785	4,754	15,225	29,925	224	85	56	375,522	553	471,892
1893	48,579	5,882	15,251	51,222	218	90	•	412,015	556	511,811

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

*Cautionnements de comptables et de contribuables.*

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1892 . . . . .	fr.	47,784,649	24
Versements reçus en 1893 . . . . .		8,814,529	79
	Fr.	56,599,179	03
Mandats acquittés en 1893 . . . . .		8,020,272	92
	Fr.	48,578,906	11

y compris une somme de 890,262 francs, restant à inscrire.

## 2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1892 . . . . .	fr.	3,621,700	»
Dépôts reçus en 1893 . . . . .		1,129,000	»
	Fr.	4,750,700	»
Restitutions . . . . .		1,056,000	»
Solde au 31 décembre 1893 . . . . .	fr.	3,694,700	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dettes à 2 1/2 % . . . . .	fr.	21,000	»
— 3 % . . . . .		1,231,500	»
— 3 1/2 % . . . . .		2,442,200	»
	Fr.	3,694,700	»

*Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.*

## 1° En numéraire.

	Dépôts préalables	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1892. . . . .	fr. 551,548 40	4,734,591 42	5,286,139 82
Montant des versements effectués en 1893 . . . . .	8,822,219 98	2,374,663 68	11,196,883 66
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>fr. 9,373,768 38</b>	<b>7,109,255 10</b>	<b>16,483,023 48</b>
Montant des rembourse- ments . . . . .	8,096,703 48	3,227,487 16	11,324,190 64
Solde au 31 décembre 1893. . . . .	fr. 1,277,064 90	3,881,767 94	5,158,832 84

## 2° En fonds publics

Solde au 31 décembre 1892 . . . . .	fr.	11,049,490	»
Dépôts reçus en 1893 . . . . .		12,243,060	»
	Fr.	23,292,550	»
Restitutions . . . . .		13,012,860	»
Solde au 31 décembre 1893. . . . .	fr.	10,279,690	»

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	fr.	280,400	»
— 3 % . . . . .		1,544,500	»
— 3 $\frac{1}{2}$ % . . . . .		7,188,000	»
Caisse d'annuités 3 % . . . . .		745,100	»
— 4 % . . . . .		93,490	»
— 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . .		98,100	»
Crédit communal 3 % . . . . .		22,000	»
— 4 % . . . . .		28,500	»
— 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . .		155,100	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . . . . .		124,500	»
<b>TOTAL.</b>		<b>fr.</b>	<b>10,279,690</b>

*Consignations.*

Solde au 31 décembre 1892 . . . . .	fr.	29,925,325	53
Versements de 1893 . . . . .		10,891,337	87
	<b>Fr.</b>	<b>40,816,663</b>	<b>40</b>
Remboursements . . . . .		9,595,098	76
Solde au 31 décembre 1893 . . . . .		<b>31,221,564</b>	<b>64</b>

Les opérations effectuées pendant l'année se répartissent par nature de dépôts, de la manière suivante :

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	CAPITAUX en dépôt au 31 dec 1892	CAPITAUX déposés EN 1893	CAPITAUX remboursés EN 1893	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 dec 1893
				des DÉPÔTS effectués en 1893 sur les remboursements	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1893	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas . . . . .	7,546 93	•	•	•	•	7,546 93
2. Saisies réelles du Hamaut . . . . .	72,951 14	•	567 75	•	567 75	72,383 39
3 Cautionnements pour mise en liberté provisoire (Loi du 18 février 1852.)	90,152 70	41,200 •	60,220 •	•	10,020 •	71,152 70
4 Cautionnements en garantie de droits de succession (Loi du 27 décembre 1817) . . . . .	421,851 23	29,189 52	50,993 28	•	21,803 96	400,027 27
5 Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique. . . . .	2,021,058 56	2,580,014 50	2,574,198 09	205,815 51	•	2,226,873 87
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales, et de la masse d'habillement des gardiens . . . . .	68,192 86	13,500 •	5,000 •	8,500 •	•	76,692 86
7 Sommes appartenant à des successions vacantes . . . . .	473,191 51	1,928,761 07	553,011 51	1,395,749 56	•	1,868,940 87
8 Sommes appartenant à des absents . . . . .	522,411 67	57,108 17	30,881 76	6,226 41	•	528,638 08
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851) . . . . .	14,626,565 27	1,639,812 25	2,362,190 95	•	722,578 68	13,904,184 59
10. Fonds de faillites (Loi du 18 avril 1851.) . . . . .	5,314,259 11	1,876,135 61	2,100,155 24	•	223,999 63	5,090,259 48
11. Sommes frappées de saisie-arêt dans les caisses du Trésor (Lois du 16 mai 1846 et du 28 décembre 1867)	195,527 90	13,958 65	•	13,958 65	•	209,466 55
12. Dépôts de toute autre nature . . . . .	6,111,658 85	2,731,680 50	2,077,901 50	653,779 20	•	6,765,438 05
<b>TOTAUX . . . . fr.</b>	<b>29,925,325 53</b>	<b>10,891,537 87</b>	<b>9,595,098 76</b>	<b>2,284,009 13</b>	<b>987,770 02</b>	<b>31,221,564 64</b>
<b>EXCÉDENT DES DÉPÔTS SUR LES REMBOURSEMENTS . . . . fr.</b>				<b>1,296,259 11</b>		

### Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, abrogée par celle du 17 septembre 1875.

La Caisse a continué, en 1893, à restituer les cautionnements de remplaçants dont le remboursement était devenu exigible.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

#### 1° Principal

Solde au 31 décembre 1892 . . . . . fr.	123,008 12
Mandats délivrés en 1893 au profit de remplaçants licenciés ou envoyés en congé illimité . . . . .	894 45
<b>Capital inscrit au 31 décembre 1893 . . . . . fr.</b>	<b>122,113 67</b>

## 2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1892 . . . . .	fr.	91,562 64
Intérêts portés en compte aux remplaçants, en 1893 . . . . .		5,378 36
	Fr.	96,741 »
Intérêts mandatés au profit de remplaçants . . . . .		684 85
Intérêts inscrits au 31 décembre 1893 . . . . .	fr.	96,056 15
<b>TOTAL GÉNÉRAL.</b> . . . .	fr.	<b>218,169 82</b>

*Caisses de milice*

Instituées par la loi du 5 juin 1870 (en liquidation).

La Caisse des dépôts a payé en 1893 une somme de fr. 507 14 à un milicien de 1874 dont les droits à la rémunération n'avaient pu, par suite de circonstances spéciales, être établis précédemment.

La situation des fonds tenus en réserve pour le règlement éventuel de cas litigieux se présentait, au 31 décembre 1893, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et INTÉRÊTS ACCUMULÉS.	FONDS			FONDS tenus en réserve au 31 décembre 1893.
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	
		immédiate.	différée.		
1871 . . . . .	2,711,759 51	1,721,417 »	521,089 65	664,959 28	4,293 40
1872 . . . . .	2,769,915 09	1,741,410 56	256,402 85	755,580 26	16,521 42
1873 . . . . .	2,448,684 18	1,745,025 02	104,156 29	588,097 89	10,504 98
1874 . . . . .	2,551,950 10	1,886,847 52	96,650 57	509,842 59	58,609 62
1875 . . . . .	2,074,222 22	»	»	2,074,222 22	»
<b>TOTAL . . . . fr.</b>					<b>89,929 43</b>

*Ville de Spa.*

La loi du 21 août 1874 a alloué à la ville de Spa un subside de fr. 890,000, destiné à l'exécution de travaux d'embellissement et d'utilité communale.

La Caisse des dépôts et consignations, chargée d'effectuer le placement provisoire du subside, était encore dépositaire, de ce chef, au 31 décembre 1892, de titres de la Caisse d'annuités à 4 1/2 % s'élevant ensemble à fr. 14,900 »  
et de titres de la dette belge à 5 1/2 % s'élevant à . . . . . 41,000 »

Au 1<sup>er</sup> janvier 1893, le dépôt était donc de . . . . . fr. 55,900 »

Ces titres ont été réalisés au commencement de l'année et leur produit a été mis à la disposition de la ville de Spa.

*Avances pour construction de maisons d'école.*

Deux avances, s'élevant ensemble à . . . . . fr. 24,100 »  
ont été consenties, en 1885, sur le crédit de fr. 229,314 21  
alloué au Département de l'Intérieur par le Budget de 1884.

La Caisse des dépôts et consignations recouvre les annuités  
souscrites pour le remboursement de ces avances et en reverse  
le montant au Trésor.

Elle a ainsi reçu et reversé en 1893 . . . . . fr.	1,535 84	
et pendant les années antérieures . . . . .	10,611 80	
	<hr/>	11,947 64
Il reste à verser, pour couvrir les avances . . . . . fr.		<hr/> <u>12,152 36</u>

*Fonds spécial de prévision monétaire.*

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transforma-  
tion de pièces de 5 francs en monnaie divisionnaire (loi du 17 mai 1886), et de  
la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). Il s'accroît chaque  
année des intérêts provenant du placement de ces sommes.

Au 1 <sup>er</sup> janvier 1893, la Caisse avait reçu . . . . . fr.	537,602 71
Les intérêts encaissés en 1893 s'élèvent à . . . . .	18,562 25
	<hr/>
	Fr. 556,164 96

La Caisse a appliqué, en 1893, à l'achat d'un capital nominal  
de 17,900 francs en dette à 3 1/2 % une somme  
de . . . . . fr. 18,597 03

Elle avait acquis antérieurement un capital de 525,900 francs pour . . . . .	537,498 70	
	<hr/>	556,095 73

Solde au 31 décembre 1893 . . . . . fr.	<hr/> <u>69 23</u>
---	--------------------

En conséquence, la Caisse avait en dépôt, au 31 décembre 1893, un capital  
de 545,800 francs, en titres 3 1/2 %.

*Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de  
consignations s'est élevé, en 1893, à la somme de . . . . . fr. 2,965,400 22  
qui a été rattachée au Budget des Voies et Moyens.

A REPORTER. . . . . fr.	<hr/> <u>2,965,400 22</u>
-------------------------	---------------------------

REPORT. . . . fr. 2,963,400 22

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de . . . . . 2,378,870 16  
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables . . . . .	fr. 1,517,871 49
Intérêts des cautionnements de remplaçants . . . . .	5,378 36
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs . . . . .	92,722 93
Intérêts des consignations . . . . .	762,897 38
	<hr/>
Fr.	2,378,870 16

L'excédent en faveur du Trésor est donc de . . . . . fr. 586,530 06

*Caisse générale d'épargne et de retraite.*

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (article 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1893, des valeurs s'élevant en capital à . . . . . fr. 353,323,630 »  
Les placements de 1893 ont atteint . . . . . 42,821,100 »  

---

Fr. 396,144,730 »

et les réalisations . . . . . 7,342,620 »  

---

Le capital restant placé à la fin de l'année 1893 est donc de . . . . . fr. 388,802,110 »

Les cautionnements fournis par les membres des comitès agricoles sont également déposés à la Caisse des dépôts; ils s'élèvent à . . . . . 73,800 »  

---

ENSEMBLE. . . . . fr. 388,875,610 »

Au 31 décembre 1892, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . . . . fr. 8,640,084 29

Elle a consenti, en 1893, de nouveaux prêts pour . . . . . 1,706,303 75  

---

ENSEMBLE. . . . . fr. 10,346,388 04

Les remboursements se sont élevés à . . . . . 541,782 53  

---

Reste au 31 décembre 1893 . . . . . fr. 9,804,605 51

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Une somme de . . . . . fr. 2,255,309 07  
avait été appliquée, au 31 décembre 1892, à des placements  
de cette nature.

De nouveaux prêts ont été consentis, en 1893, pour . . . 2,533,870 93

ENSEMBLE. . . . . fr. 4,769,180 »

Les remboursements se sont élevés à . . . . . 432 »

Reste au 31 décembre 1893. . . . . fr. 4,768,748 »

Elle a, en outre, été autorisée par la loi du 15 avril 1884 à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1892, de . . . . . fr. 2,058,060 54

48 prêts ont été consentis en 1893, savoir :

35 prêts, s'élevant à . . . . . fr. 249,440 »  
sous la garantie du comptoir agricole de Ge-  
nappe.

13 prêts, s'élevant à . . . . . 62,500 »  
sous la garantie du comptoir agricole de Thuin.

311,940 »

ENSEMBLE. . . . . fr. 2,370,000 54

Les remboursements effectués en 1893 se sont élevés à . . . 265,987 78

Le solde au 31 décembre 1893 est donc de . . . . . fr. 2,104,012 76

En 1885, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; la valeur des annuités en portefeuille au 31 décembre 1893 est de . . . . . fr. 6,460,020 59

Les placements en fonds publics faits par la Caisse des dépôts pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 899,700 francs.

Le 7 avril 1894.

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

# ANNEXES.

---

ANNEXE N° 1.

---

SITUATION GÉNÉRALE  
DE  
**LA CAISSE D'AMORTISSEMENT,**  
PRÉSENTANT  
LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1893.

---

## FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.				Totaux.
	5 %.	5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série).	5 1/2 % (2 <sup>me</sup> série).	5 1/2 % (3 <sup>me</sup> série).	
	656,875,200	140,916,175	958,979,282 22	200,040,000	1,956,808,657 22

## FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles . . . . .	1,255,099 80	281,832 47	1,915,866 76	400,080	3,850,879 03
Intérêts des capitaux amortis . . .	297,717	.	.	.	297,717
Fonds d'amortissement de l'année 1895 . . . . .	1,550,816 80	281,832 47	1,915,866 76	400,080	4,148,596 03
Dotations et intérêts des années antérieures . . . . .	18,582,924 70	1,250,657 09	10,064,469 98	1,865,957 50	31,561,989 07
	19,933,741 50	1,532,489 56	11,980,336 74	2,264,017 50	35,710,585 10

## EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1895 .	.	.	.	.	.
Coût des rachats effectués anté- rieurement . . . . .	8,295,216 76	.	.	.	8,295,216 76
	8,295,216 76	.	.	.	8,295,216 76
Attribution au Trésor des fonds non employés par suite de l'élé- vation du cours des titres à 5 et 5 1/2 % au-dessus du pair . . .	1,504,060 40	281,832 52	1,913,774 96	400,080	4,100,547 88
Versements effectués antérieure- ment de ce chef . . . . .	9,551,458 14	1,109,740 82	9,107,582 50	1,665,897 50	21,252,658 76
	19,149,515 50	1,391,573 54	11,021,357 46	2,065,977 50	33,626,223 40
Encaisse au 31 décembre 1895 . . .	784,426 20	140,916 22	958,979 28	200,040	2,084,561 70
	19,933,741 50	1,532,489 56	11,980,336 74	2,264,017 50	35,710,585 10

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT,  
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.				Totaux.
	5 %	5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série).	5 1/2 % (2 <sup>me</sup> série).	5 1/2 % (3 <sup>me</sup> série).	
	656,873,200	140,916,175	958,979,282 22	200,040,000	1,956,808,657 22

**TITRES RACHETÉS.**

Titres rachetés pendant l'année 1893 . . . . .	.	.	.	.	.
Titres rachetés antérieurement . . .	9,925,900	.	.	.	9,925,900
	9,925,900	.	.	.	9,925,900

**TITRES BRULÉS ET ANNULÉS.**

Titres brûlés . . . . .	9,925,900	.	.	.	9,925,900
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amortissement.</i> . . . .	.	.	.	.	.
	9,925,900	.	.	.	9,925,900

**ÉTAT COMPARATIF**

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie  
au 31 décembre 1893.*

1° Titres à amortir . . . . .	656,873,200	140,916,175	958,979,282 22	200,040,000	1,956,808,657 22
2° — amortis . . . . .	9,925,900	.	.	.	9,925,900
3° — convertis . . . . .	.	.	.	.	.
4° — restant à amortir . . . .	646,949,500	140,916,175	958,979,282 22	200,040,000	1,946,884,757 22

Bruxelles, le 31 mars 1894.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé  
de la gestion de la Caisse d'amortissement,*

**BIDEZ.**

## ANNEXE N° 2.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

## ACTIF.

*Dépôts et*

Trésor public.	{	Sen compte courant . . . . .	84,462,263 88	} 84,546,502 89
		Mandats en circulation . . . . .	84,239 01	

*Fonds publics et dépôts*

Cassier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire . . . . .	15,251,454 90
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	411,939,496 86
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles . . . . .	73,500 »

*Placement des*

Cassier de l'État, S/C courant. . . . .	106,850 79
---	------------

A REPORTER. . . . . fr. 511,917,805 44

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1893.

**PASSIF.***consignations.*

Cautiounnements en numéraire de comptables et de contribuables . . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 47,625,789 29 } { A inscrire . . . . . 890,262 » }	48,514,051 29	} 48,578,906 11
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements de comptables, restant à payer . . . . .		64,854 82	
Cautiounnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc. . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 5,676,455 45 } { A inscrire . . . . . 185,948 50 }	5,862,583 75	} 5,881,767 94
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements d'entrepreneurs, restant à payer . . . . .		19,584 19	
Consignations de toute nature . . . . .			51,221,564 64
Cautiounnements de remplaçants . . . . .	{ Principal . . . . . fr. 122,115 67 } { Intérêts . . . . . 96,056 15 }		} 218,169 82
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871) . . . . .			
— — — ( — 1872) . . . . .			16,521 42
— — — ( — 1875) . . . . .			10,504 98
— — — ( — 1874) . . . . .			58,609 62
Fonds de prévision monétaire . . . . .			556,164 96

*de garantie en numéraire.*

Cautiounnements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie . . . . .	{ Numéraire . . . . . 1,277,064 90 } { Fonds publics . . . . . 13,974,390 » }	15,251,454 90
Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .		412,012,996 86

*fonds de dépôt.*

Trésor public, S/C d'avances . . . . .	83,919,875 98
Caisse générale d'épargne . . . . .	20,595 75

---

A REPORTER . . . . . fr. 505,751,424 38

## ACTIF.

REPORT. . . . . fr. 511,917,805 44

## Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,717,977 67	capital nominal de titres à 2 $\frac{1}{2}$ %	acquis pour fr.	4,046,269 53
60,078,600	• — — 3 %	—	51,252,101 47
8,751,175	• — — 3 $\frac{1}{2}$ % (1 <sup>re</sup> série)	—	8,401,071 80
5,796,315 72	• — — 3 $\frac{1}{2}$ % (2 <sup>e</sup> série)	—	5,609,602 72
13,817,800	• — — 3 $\frac{1}{2}$ % (3 <sup>e</sup> série)	—	13,799,531 94
300	• — obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	319 39
2,540	• — — 4 $\frac{1}{2}$ %	—	2,931 29
4,500	• — d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	5,675 65

Fr. 95,169,208 39. . . . . fr. 83,187,593 70

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 4,293 40 livret de la Caisse d'épargne . . . . . acquis pour fr. 4,293 40

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 16,521 42 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 16,521 42

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :

Fr. 10,504 98 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 10,504 98

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 58,609 62 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 58,609 62

## Fonds de prévision monétaire :

Fr. 64,200	• capital nominal de titres à 3 $\frac{1}{2}$ % (1 <sup>re</sup> série)	acquis pour fr.	66,106 11
156,800	• — — 3 $\frac{1}{2}$ % (2 <sup>e</sup> série)	—	159,066 31
542,800	• — — 3 $\frac{1}{2}$ % (3 <sup>e</sup> série)	—	550,923 31

Fr. 543,800 • . . . . . 556,095 73

Fr. 595,751,424 38

---

**PASSIF.**

---

REPORT. . . fr. 595,751,424 58

Fr. 595,751,424 58

---

Bruxelles, le 31 mars 1894.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé  
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations.*

**BIDEZ.**

ANNEXE N<sup>o</sup> 3.CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation  
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1893.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1893.
<b>Caisse des dépôts :</b>					
Titres 2 1/2 % . . . . .	6,758,659 15	718 52	6,759,377 67	41,400 "	6,717,977 67
— 5 % . . . . .	43,509,800 "	16,568,800 "	60,078,600 "	"	60,078,600 "
— 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	11,851,175 "	"	11,851,175 "	5,080,000 "	8,751,175 "
— 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	5,776,545 72	2,091,870 "	5,868,415 72	72,100 "	5,796,515 72
— 5 1/2 % (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	22,817,800 "	"	22,817,800 "	9,000,000 "	15,817,800 "
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	280 "	20 "	300 "	"	300 "
— 4 1/2 % — . . . . .	2,515 "	225 "	2,540 "	"	2,540 "
Act. priv. de la G <sup>d</sup> e C <sup>t</sup> e du Luxembourg.	"	4,500 "	4,500 "	"	4,500 "
	88,696,574 87	18,666,155 52	107,562,708 39	12,193,500 "	95,169,208 39
<b>Caisse de milice. — Levée de 1874 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	4,046 98	246 42	4,293 40	"	4,293 40
<b>Caisse de milice. — Levée de 1872 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	15,573 05	948 59	16,521 42	"	16,521 42
<b>Caisse de milice. — Levée de 1873 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	9,901 98	603 "	10,504 98	"	10,504 98
<b>Caisse de milice. — Levée de 1874 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	55,543 41	5,575 55	58,916 76	307 14	58,609 62
<b>Fonds de prévision monétaire (loi du 17 mai 1886) :</b>					
Titres 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	46,500 "	17,900 "	64,200 "	"	64,200 "
— 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	156,800 "	"	156,800 "	"	156,800 "
— 5 1/2 % (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	542,800 "	"	542,800 "	"	542,800 "
	525,900 "	17,900 "	543,800 "	"	543,800 "
<b>Ville de Spa :</b>					
Titres 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	41,000 "	"	41,000 "	41,000 "	"
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	14,900 "	"	14,900 "	14,900 "	"
	55,900 "	"	55,900 "	55,900 "	"

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTFOLLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1893.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1893.
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite:</b>					
Titres 2 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	15,479,600	•	15,479,600	100,400	15,280,200
— 3 % . . . . .	76,567,000	3,004,900	79,571,900	1,535,500	78,256,400
— 3 $\frac{1}{2}$ % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	50,058,700	4,237,100	54,295,800	272,800	34,023,000
— 3 $\frac{1}{2}$ % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	45,054,250	1,768,000	46,822,250	914,500	45,907,950
— 3 $\frac{1}{2}$ % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	61,993,500	8,627,100	70,620,600	612,600	70,008,000
— 3 % Caisse d'annuités . . . . .	22,458,900	700,000	23,158,900	162,100	22,996,800
— 3 % Crédit communal . . . . .	13,264,000	3,100,000	16,364,000	88,500	16,275,500
— 4 % . . . . .	1,210,000	•	1,210,000	•	1,210,000
— 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	2,799,100	1,054,500	3,853,600	35,700	3,819,900
Obligations Produits au Flénu . . . . .	120,000	•	120,000	4,000	116,000
— Forges de la Providence . . . . .	38,000	25,500	61,500	500	61,000
— Oignies . . . . .	1,075,000	1,426,000	2,499,000	5,000	2,494,000
— Plateaux de Herve 3 % . . . . .	3,756,500	154,500	3,891,000	11,000	3,880,000
— Emprunt du Brabant . . . . .	4,011,000	•	4,011,000	82,000	3,929,000
— de la C <sup>ie</sup> Immob., 3 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	9,978,000	1,500,000	11,478,000	•	11,478,000
— Levant du Flénu, 4 $\frac{1}{4}$ % . . . . .	272,000	•	272,000	272,000	•
— Est belge . . . . .	2,067,000	90,000	2,157,000	17,500	2,139,500
— Namur-Liège . . . . .	1,685,500	59,000	1,724,500	14,000	1,710,500
— Fland occidentale (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	207,500	59,000	246,500	1,000	245,500
— — (2 <sup>me</sup> série) . . . . .	1,866,500	241,000	2,107,500	16,500	2,091,000
— Quenast (1 <sup>re</sup> et 3 <sup>me</sup> séries) . . . . .	43,500	•	43,500	5,000	38,500
— — (2 <sup>me</sup> série) . . . . .	50,000	•	50,000	2,500	27,500
— Liège-Maestricht . . . . .	485,500	30,000	515,500	1,000	514,500
— Braine-Gand . . . . .	461,500	•	461,500	2,000	459,500
— Nord de la Belgique . . . . .	2,868,500	550,500	3,399,000	18,500	3,380,500
— Anvers-Rotterdam . . . . .	1,577,000	4,000	1,581,000	10,500	1,570,500
— Sambre-et-Meuse, 3 % . . . . .	•	650,500	650,500	•	650,500
— — 4 % . . . . .	301,000	27,000	328,000	16,000	312,000
— — 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	1,084,000	70,000	1,154,000	15,000	1,139,000
— Anvers-Gand . . . . .	213,500	210,500	429,000	1,500	427,500
— Nord belge . . . . .	7,952,500	•	7,952,500	35,000	7,899,500
— Mons-Hautmont, 3 % . . . . .	83,500	71,000	154,500	500	154,000
— — 8 % . . . . .	475,000	9,500	484,500	5,500	481,000
— Liège 1889 . . . . .	2,793,000	•	2,793,000	5,500	2,787,500
— Merbes-le-Château . . . . .	469,000	•	469,000	469,000	•
— Chemins de fer vicin., 2 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	4,578,720	•	4,578,720	7,680	4,571,040
— — 3 % . . . . .	•	525,000	525,000	•	525,000
— Schaerbeek . . . . .	219,000	•	219,000	1,000	218,000
— Charleroi . . . . .	148,500	•	148,500	2,500	146,000
— St-Josse-ten Noode . . . . .	284,500	260,000	544,500	2,000	542,500
— Ixelles . . . . .	116,000	180,000	296,000	•	296,000
— Liège 1855 . . . . .	278,160	•	278,160	7,440	270,720
— Province de Namur . . . . .	43,500	•	43,500	1,000	42,500
— Liège 1860 . . . . .	55,700	•	55,700	2,000	53,700
— St-Gilles . . . . .	54,000	106,000	160,000	500	159,500
— Verviers . . . . .	2,117,500	•	2,117,500	2,117,500	•
<b>A REPORTER</b> . . . . . fr.	<b>520,698,130</b>	<b>28,658,600</b>	<b>549,556,730</b>	<b>6,778,520</b>	<b>542,578,210</b>

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		Total.	VALEURS	
	en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1893.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés, pendant l'année		en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1893.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.
REPORT . . . fr.	520,698,150	28,658,600	549,356,750	6,778,520	542,578,210
Obligations Crédit communal 1861 . . .	298,200	"	298,200	8,100	290,100
— 5 % Société générale . . .	"	19,000	19,000	"	19,000
— 5 1/2 % — . . .	"	1,515,000	1,515,000	"	1,515,000
— 4 % — . . .	283,000	20,500	303,500	58,000	245,500
— 4 % Crédit foncier . . .	195,900	24,500	220,400	2,500	217,900
— 5 60 % — . . .	151,900	1,000	152,900	"	152,900
— 5 20 % — . . .	"	2,000,000	2,000,000	"	2,000,000
— Liège 1868. . . . .	218,000	"	218,000	2,500	215,500
— Namur 1887 . . . . .	65,500	79,000	142,500	"	142,500
— Linière gantoise . . . . .	200,000	"	200,000	100,000	100,000
— Thuin . . . . .	14,000	"	14,000	"	14,000
— Blankenberghe 1885. . . . .	27,000	95,000	122,000	"	122,000
— — 1893. . . . .	"	36,000	36,000	"	36,000
— 4 % — . . . . .	56,000	"	56,000	36,000	"
— Flandre occidentale . . . . .	25,500	"	25,500	25,500	"
— 5 % Ostende . . . . .	47,500	"	47,500	500	47,000
— Saint-Nicolas . . . . .	152,500	"	152,500	152,500	"
— Malines . . . . .	95,500	"	95,500	"	95,500
— Dison . . . . .	50,000	235,500	285,500	"	285,500
— Hainaut 4 1/2 % . . . . .	64,500	"	64,500	500	64,000
— — 5 1/2 % . . . . .	2,605,000	"	2,605,000	8,000	2,597,000
— Laeken 5 % . . . . .	"	50,000	50,000	"	50,000
— — 5 1/2 % . . . . .	724,500	"	724,500	3,500	721,000
— Chemins de fer secondaires.	991,000	"	991,000	"	991,000
— Tramways napolitains . . . . .	755,000	529,500	1,284,500	12,500	1,252,000
— 5 1/2 % Flandre orientale . . . . .	255,000	"	255,000	3,000	252,000
— Liégeois-Limbourgeois . . . . .	7,468,000	480,500	7,948,500	27,000	7,921,500
— Malines-Terneuzen . . . . .	716,500	259,000	975,500	3,500	972,000
— Alost . . . . .	895,000	"	895,000	3,500	891,500
— Province d'Anvers . . . . .	515,000	"	515,000	3,500	509,500
— Lokeren . . . . .	598,000	"	598,000	500	597,500
— Papeteries de Saventhem . . . . .	225,000	"	225,000	25,000	200,000
— Liégeois-Namurois . . . . .	1,559,500	2,815,500	4,155,000	5,000	4,150,000
— Marcinnelle-Couillet . . . . .	250,000	600,000	850,000	"	850,000
— Chemins de fer économiques.	2,710,000	"	2,710,000	99,000	2,611,000
— 5 % Levant du Flénu . . . . .	"	2,561,500	2,561,500	"	2,561,500
— Acieries d'Angleur . . . . .	"	721,500	721,500	"	721,500
— Cockerill . . . . .	"	698,000	698,000	3,000	695,000
— Tramways de Varsovie . . . . .	"	133,000	133,000	"	133,000
— — bruxellois . . . . .	"	900,000	900,000	"	900,000
— — de Reims. . . . .	"	400,000	400,000	"	400,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais	512,000	128,000	640,000	3,000	637,000
— — Tournai-Jurbise . . . . .	587,000	60,500	647,500	"	647,500
Bons du Trésor	10,000,000	"	10,000,000	"	10,000,000
Cautionnements des comptoirs agricoles.	85,000	"	85,500	10,000	75,500
Créances hypothécaires . . . . .	8,640,084	1,706,505	10,346,588	541,782	9,804,605
Prêts agricoles. . . . .	2,058,060	511,940	2,570,000	265,987	2,104,012
Annuités souscrites par les provinces et les communes	6,981,425	3,366	6,984,792	524,771	6,460,020
Prêts consentis aux Sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat de maisons ouvrières . . . . .	2,255,309	2,555,870	4,769,180	432	4,768,748
	575,522,009	47,376,581	622,898,591	8,685,594	614,212,996

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le rapport annuel  
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1893, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
<b>A.</b>			
Caisse des dépôts et consignations:			
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	6,256,177 67	461,800 »	6,717,977 67
— 3 % — . . . . .	60,022,500 »	86,100 »	60,078,600 »
— 3 1/2 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	8,742,575 »	8,600 »	8,751,175 »
— 3 1/2 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	5,760,095 72	56,220 »	5,796,515 72
— 3 1/2 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	12,000,000 »	1,817,800 »	15,817,800 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	»	500 »	500 »
— 4 1/2 % — . . . . .	»	2,540 »	2,540 »
Actions privilégiées Grand-Luxembourg . . . . .	»	4,500 »	4,500 »
	92,781,548 39	2,587,860 »	95,169,208 39
<b>B.</b>			
Caisse de milice. (Levée de 1871) :			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	4,295 40	»	4,295 40
<b>C.</b>			
Caisse de milice. (Levée de 1872) :			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	16,521 42	»	16,521 42
<b>D.</b>			
Caisse de milice. (Levée de 1875) :			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	10,504 98	»	10,504 98
<b>E.</b>			
Caisse de milice. (Levée de 1874) :			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	58,609 62	»	58,609 62
<b>F.</b>			
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	15,200,000 »	89,200 »	15,289,200 »
— 3 % — . . . . .	76,254,000 »	1,982,400 »	78,236,400 »
— 3 1/2 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	32,195,600 »	1,829,400 »	34,025,000 »
— 3 1/2 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	59,729,200 »	6,178,750 »	43,907,950 »
— 3 1/2 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	68,500,000 »	1,508,000 »	70,008,000 »
Obligations 3 % de la Caisse d'annuités . . . . .	»	22,996,800 »	22,996,800 »
— 3 % du Crédit communal . . . . .	16,185,900 »	91,600 »	16,275,500 »
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>	<b>248,060,700 »</b>	<b>34,676,150 »</b>	<b>282,736,850 »</b>

	TITRES ET VALEURS		
	représentés à la COMMISSION.	dépôts à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	TOTAL.
REPORT. . . . . fr.	248,060,700	34,676,150	282,736,850
Obligations 3 % du Crédit communal 1861 . . . . .	"	290,100	290,100
— 4 % — — . . . . .	1,000,000	210,000	1,210,000
— 4 1/2 % — — . . . . .	2,574,500	1,443,400	5,819,000
— Produits au Flénu . . . . .	"	116,000	116,000
— Forges de la Providence . . . . .	"	61,000	61,000
— Oignies . . . . .	"	2,494,000	2,494,000
— Emprunt de la province de Brabant . . . . .	"	5,929,000	7,929,000
— Compagnie Immobilière 3 1/2 % . . . . .	"	11,478,000	11,478,000
— Est-Belge . . . . .	"	2,159,500	2,159,500
— Namur-Liège . . . . .	"	1,710,500	1,710,500
— Flandre occidentale 1 <sup>re</sup> émission . . . . .	"	245,500	245,500
— — — — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	"	2,091,000	2,091,000
— Quenast 1 <sup>re</sup> et 3 <sup>e</sup> séries . . . . .	"	58,500	58,500
— — — — — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	"	27,500	27,500
— Liège à Maestricht . . . . .	"	514,500	514,500
— Braine à Gand . . . . .	"	459,500	459,500
— Nord de la Belgique . . . . .	"	5,580,500	5,580,500
— Anvers à Rotterdam . . . . .	"	1,570,500	1,570,500
— Sambre-et-Meuse 3 % . . . . .	"	650,500	650,500
— — — — — 4 % . . . . .	"	512,000	512,000
— — — — — 4 1/2 % . . . . .	"	1,159,000	1,159,000
— Plateaux de Herve 3 1/2 % . . . . .	"	5,880,000	5,880,000
— Anvers à Gand . . . . .	"	427,500	427,500
— Nord Belge . . . . .	"	7,899,500	7,899,500
— Mons-Bautmont 3 % . . . . .	"	154,000	154,000
— — — — — 8 % . . . . .	"	481,000	481,000
— Ville de Liège 1855 . . . . .	"	270,720	270,720
— — — — — 1860 . . . . .	"	55,700	55,700
— — — — — 1868 . . . . .	"	215,500	215,500
— — — — — 1889 . . . . .	"	2,787,500	2,787,500
— Chemins de fer vicinaux 2 1/2 % . . . . .	"	4,571,040	4,571,040
— — — — — 3 % . . . . .	"	525,000	525,000
— Schaerbeek . . . . .	"	218,000	218,000
— Charleroi . . . . .	"	146,000	146,000
— Saint-Josse-ten-Noode . . . . .	"	542,500	542,500
— Ixelles . . . . .	"	296,000	296,000
— Province de Namur . . . . .	"	42,500	42,500
— Saint-Gilles . . . . .	"	159,500	159,500
— Société générale 3 % . . . . .	"	19,000	19,000
— — — — — 5 1/2 % . . . . .	"	1,515,000	1,515,000
— — — — — 4 % . . . . .	"	245,500	245,500
— Crédit foncier 3 20 % . . . . .	"	2,000,000	2,000,000
— — — — — 3 60 % . . . . .	"	152,900	152,900
— — — — — 4 % . . . . .	"	217,900	217,900
— Ville de Namur 1887 . . . . .	"	142,500	142,500
— Linière gantoise . . . . .	"	100,000	100,000
— Thuin . . . . .	"	14,000	14,000
— Blankenberghe 1885 . . . . .	"	122,000	122,000
— — — — — 1895 . . . . .	"	56,000	56,000
— Ostende . . . . .	"	47,900	47,000
— Malines . . . . .	"	95,500	95,500
— Dison . . . . .	"	285,500	285,500
— Hainaut 3 1/2 % . . . . .	"	2,597,000	2,597,000
— — — — — 4 1/2 % . . . . .	"	64,000	64,000
— Laeken 3 % . . . . .	"	750,000	750,000
— — — — — 3 1/2 % . . . . .	"	21,000	21,000
— Chemins de fer secondaires . . . . .	"	991,000	991,000
— Tramways napolitains . . . . .	"	1,252,000	1,252,000
— Flandre orientale 3 1/2 % . . . . .	"	252,000	252,000
— Liégeois-Limbourgeois . . . . .	"	7,921,500	7,921,500
— Malines-Terneuzen . . . . .	"	972,000	972,000
— Alost . . . . .	"	891,500	891,500
— Province d'Anvers . . . . .	"	509,500	509,500
— Lokren . . . . .	"	597,500	597,500
— Papeteries de Saventhem . . . . .	"	200,000	200,000
— Liégeois-Namurois . . . . .	"	4,150,000	4,150,000
A REPORTER. . . . . fr.	251,435,200	117,610,410	569,045,610

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du SOUVERAIN de cet établissement	
REPORT. . . . . fr	251,435,200	117,610,410	369,045,610
Obligations Marcinelle-Couillet . . . . .	"	850,000	850,000
— Chemins de fer économiques . . . . .	"	2,611,000	2,611,000
— Angleur . . . . .	"	721,500	721,500
— Cockerill . . . . .	"	695,000	695,000
— Varsovie . . . . .	"	153,000	153,000
— Tramways bruxellois . . . . .	"	900,000	900,000
— Levant du Flénu 4 1/4 % . . . . .	"	2,561,500	2,561,500
— Tramways de Reims . . . . .	"	400,000	400,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais . . . . .	"	657,000	657,000
— Tournai-Jurbise . . . . .	"	447,500	447,500
Bons du Trésor . . . . .	10,000,000	"	10,000,000
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles . . . . .	"	73,500	73,500
	261,435,200	127,140,410	388,575,610
<b>G.</b>			
Fonds de prévision monétaire :			
Titres 5 1/2 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	"	64,200	64,200
— — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	156,800	156,800
— — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	542,800	542,800
	"	545,800	545,800

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement, ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1893, en conformité de l'article 45 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1892, ainsi que le Journal de l'année 1893, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 12 avril 1894.

CASIER.  
P. TACK.  
Baron del MARMOL.  
Baron de MOREAU.  
Baron BETHUNE.